

LA NAO SERAIT TERMINÉE, SANS QUE LA NÉGOCIATION AIT COMMENCÉE ?

La Direction annonce que l'accord va être signé avec le SNB et la CFDT, sur des bases qu'elle juge nécessaires de justifier par le « *contexte de très basse inflation et de faible croissance économique* ».

La « faible croissance économique ? » :

- n'est-elle pas liée à la rémunération des salariés et au niveau de la demande qui en découle ?
- la Direction peut-elle réellement parler de « faible croissance » vu les résultats financiers de l'Entreprise ?

Pour la Direction, l'austérité ne s'applique qu'aux salariés, à ceux qui créent les richesses !

Pour les syndicats signataires de cet accord au rabais, nous notons un important décalage sur leur positionnement respectif :

- Le SNB considère que ce n'est pas un accord salarial, il dénonce l'absence de mesure d'augmentation des salaires.
- La CFDT déclare : « *la Direction a entendu vos souhaits* : prime plus importante, augmentation des effectifs et amélioration des conditions de travail ». Doit-on en déduire que pour la CFDT c'est un bon accord ?

La « très basse inflation ? » :

- s'élèvera tout de même à 1,10% en 2017 selon les prévisions de la Banque de France (chiffre qui ne tient pas compte de l'évolution du coût du logement, de la fiscalité...),
- l'évolution des dividendes distribués ne souffre pas de cette « très basse inflation » !

Pour la Cgt BNP Paribas la Direction n'a pas voulu entendre vos exigences :

- une prime deux années de suite, cela fait toujours ZERO sur la feuille de paye,
- le niveau d'embauche annoncé, en baisse sensible, laisse présager d'une nouvelle dégradation des conditions de travail et/ou de nouvelles externalisations de tâches.

En recherchant un accord équilibré, chiffres à l'appui, la Cgt BNP Paribas a défendu avec force et convictions vos intérêts. Toutefois, nous considérons qu'il n'est pas possible d'en rester là.

Demain, les résultats financiers du 3^{ème} trimestre vont être présentés devant le CCE. Ils viendront s'ajouter au niveau record des résultats atteints pour le 1^{er} semestre.

LA CGT JUGE MESQUINES LES MESURES DE LA NAO

Demain au CCE, la Cgt BNP Paribas, réaffirmera que la D.G doit assumer ses responsabilités en répondant aux exigences exprimées par son Personnel :

- besoin de reconnaissance,
- remplacement des postes vacants,
- amélioration des organisations et des conditions de travail,
- arrêt du travail précaire.

La Cgt BNP Paribas appelle les Représentants des autres organisations syndicales à porter également l'exigence de *remédier à la situation explosive* générée par l'obstination de la Direction de l'Entreprise.
Elle dispose des finances nécessaires.

